

REUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept le sept du mois de septembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Bernard DUFOURD, Maire.

Etaient présents : M. DUFOURD Jean-Bernard - M. LAOUE Jean-Jacques – Mme BEGUE Camille – M. TROUY Nicolas – M. AUBIN Jean-Claude – M. LABURTHE Jean-Paul – Mme LUXEY Nicole – Mme GORGEOT Corinne – Mme BARBE Marie-Christine

Absent(es) excusé(es) : M. LE GLATIN Jean-Paul – Mme HUSSON Delphine – M. TIXIER Sylvain – Mme STAQUET Elodie – M. NOYER Guy -

Absent(es) : M. ROGEE FROMY Philippe

Procurator(s) : M. LE GLATIN Jean-Paul à M. DUFOURD Jean-Bernard – Mme HUSSON Delphine à Mme LUXEY Nicole – M. TIXIER Sylvain à M. LAOUE Jean-Jacques – Mme STAQUET Elodie à Mme BARBE Marie-Christine – M. NOYER Guy à M. LABURTHE Jean-Paul.

Date de convocation : 01 septembre 2017

Secrétaire de séance : Mme BEGUE Camille

I) DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de nommer Camille BEGUE, secrétaire de séance. Accord unanime.

II) DELIBERATION POUR AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL CONCERNANT LA MISE EN GESTION PRIVEE DU CAMPING MUNICIPAL : DCO/07/09/2017/01

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les difficultés de gestion en régie directe du camping municipal.

Il émet l'éventualité d'une mise en gestion privée de celui-ci.

Pour cela, il a rencontré à plusieurs reprises les actionnaires de la société SAPSA basée dans les Pyrénées Orientales à Le Perthus, les services de l'Etat ainsi que les adjoints afin de définir les possibilités pour le camping.

Après avoir discuté avec les adjoints de la mise en gestion privée du camping, propose d'essayer de mettre en place en régie directe une nouvelle organisation, un reconditionnement des conventions de groupes, des tarifs pour la saison 2018.

Avant de délibérer, Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'un courrier explicatif de M. Claude PICAS, Président de la société SAPSA.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité, (Pour : 0 – Contre : 7 (M. LAOUE Jean-Jacques – Mme BEGUE Camille - M. LABURTHE Jean-Paul - M. TROUY Nicolas – M. AUBIN Jean-Claude - M. TIXIER Sylvain - M. NOYER Guy), Abstention : 7 (M. LE GLATIN Jean-Paul - M. DUFOURD Jean-Bernard – Mme HUSSON Delphine - Mme LUXEY Nicole – Mme STAQUET Elodie - Mme BARBE Marie-Christine - Mme GORGEOT Corinne)) émet un avis défavorable concernant la mise en gestion privée du camping municipal.

La séance est levée à 21 heures 15.

Les Conseillers,

Le Maire,